



Voici le temps des vacances !!!

Mais l'activité municipale et intercommunale reste dense après le retard subi en ce début d'année.

Dans cette Gazette vous trouverez le supplément « budget municipal » que nous essayons de rendre plus digeste mais la tâche est ardue. Vous pourrez constater que nous continuons à mener une gestion rigoureuse en attendant de voir aboutir les discussions avec l'État et le retour à une situation plus soutenable.

Pour tout le monde à Nancray, il est temps de décompresser un peu après les mois que nous avons connus. Même s'il reste des règles à respecter, nous avons toutes et tous besoin de revenir à plus de sérénité.

J'espère que chacun et chacune d'entre vous trouvera le moyen de se ressourcer pendant la période estivale. Je vous souhaite de bonnes vacances.

Bien à vous.

Le Maire Vincent FIÉTIER

## Les échos du conseil municipal

### Conseil du vendredi 3 juillet 2020

#### [Budget principal – Approbation du compte de gestion 2019 :](#)

*Unanimité*

#### [Budget principal – Vote du compte administratif 2019 :](#)

M. Frédéric SALVI, ancien Maire, se retire de la salle pour la mise au vote

*Unanimité*

#### [Budget principal – Report et affectation de résultats :](#)

*Unanimité*

#### [Vote du taux des taxes directes locales 2020 :](#)

Le taux des taxes foncières est augmenté de 5 %  
*13 voix pour et 2 abstentions*

#### [Associations – Attribution des subventions :](#)

Cette année, la municipalité a décidé de ne pas verser de subventions aux associations, sauf la subvention obligatoire de la bibliothèque. Elle reste toutefois vigilante à la santé des associations du village et préserve l'aide par d'autres avantages en nature.

*14 voix pour et 1 abstention*

#### [Budget principal – Approbation du budget primitif 2020 :](#)

*Unanimité*

#### [Budget du service de l'exploitation forestière – Approbation du compte de gestion 2019 :](#)

*Unanimité*

#### [Budget de l'exploitation forestière – Vote du compte administratif 2019 :](#)

M. Frédéric SALVI, ancien Maire, se retire de la salle pour la mise au vote

*Unanimité*

Budget de l'exploitation forestière – Report et affectation de résultats :

*Unanimité*

Budget « exploitation » - Approbation du budget primitif 2020 :

*Unanimité*

Durée d'amortissement de l'attribution de compensation d'investissement versée à la GBM (opération d'ordre) :

*Unanimité*

Neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements des attributions de compensation d'investissement (opération d'ordre) :

*Unanimité*

Vente de la parcelle AB 85 à M. Laurent BATTAULT et à Mme Catherine BATTAULT née ISABEY :

Cette parcelle enclavée dont la commune doit assurer l'entretien, sans en avoir l'utilité, est cédée au prix de 6 000 €.

*Unanimité*

Proposition de membres pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) :

Le maire fait d'office partie de cette commission. Elle sera composée de 6 titulaires et de 6 suppléant-es. Vingt-quatre noms issus de la liste électorale sont proposés pour désignation par le Directeur Départemental des Finances Publiques.

*Unanimité*

Proposition de membres pour siéger à la Commission des Impôts Directs (CIID) :

Les membres proposées pour siéger à la Commission des Impôts sont :

Mme Nathalie LANTENOIS - Titulaire

Mme Annette GIRARDCLOS - Suppléante

*Unanimité*

Indemnité de gardiennage de l'église communale :

Il est décidé de verser, au titre de l'année 2020, une indemnité de gardiennage de l'église communale d'un montant de 479.86 € à M. l'Abbé Joseph DEMEUSY, résidant à Nancray.

*14 voix pour et 1 abstention*

Circulation

Nous rappelons que le tonnage maximum sur le pont du VAIZOT, rue du Pont, est fixée à 3.5 tonnes.

Entretien des haies

L'alternance de pluie et de soleil a favorisé la pousse de la végétation, entre autres celle des haies. Certaines jouxtent le domaine public.

Nous invitons tous les propriétaires ou locataires à vérifier et à faire le nécessaire afin de garantir la sécurité et la bonne circulation dans nos rues.

14 juillet

L'utilisation des feux d'artifice et des pétards sur la voie publique ou en direction de celle-ci est strictement interdite. Seuls les artifices de catégorie C1 et F1 sont autorisés dans les espaces privés. Pour le bien-être et la sécurité de tous, merci de respecter cette réglementation.



Fleurissement

Malgré une reprise d'activité tardive, nos bénévoles se sont mobilisé-es pour le fleurissement du village. Merci pour leur belle participation !

Les employés techniques

Alors que la majeure partie des activités humaines étaient à l'arrêt pendant 2 mois, l'herbe a continué de pousser ! Depuis la mi-mai, il faut rattraper le travail resté en suspend pendant le confinement. Les agents techniques sont à pied d'œuvre pour tondre, livrer du bois, tailler les arbres, arroser les fleurs, entretenir la voirie, ... C'est donc la pleine saison pour Delphin et Jean-François. Cet été, David viendra les remplacer l'un et l'autre pendant leurs congés annuels.

Grand Besançon – Financement de travaux

Voiries

La réfection de la rue de Vaire et de la rue des Groseilliers a été réalisée.

Eclairage public

Le remplacement de l'éclairage public pour la mise en conformité rue Champs Lambert été effectué.

Vendredi 3 juillet, tenue du conseil municipal qui adopte le budget de la commune pour 2020.

Un budget est un acte de prévision (projets, charges de l'exercice ? financements, produits ?) et d'autorisation de dépenser et de percevoir les recettes, il devrait être adopté en conseil en début d'année, en tout cas avant le 30 avril en année électorale comme en 2020, selon le droit en vigueur. La crise sanitaire, le report du second tour des élections municipales au 28 juin, soit 3 mois et demi après le premier tour du 15 mars, ont nécessité des aménagements de la réglementation budgétaire des communes : la moitié de l'année est passée et c'est seulement maintenant que les maires sont en capacité de présenter leurs budgets, et les conseils, en mesure de les adopter.

La performance de Monsieur le Maire, qui a présenté le budget 2020 de Nancray et répondu aux questions de notre assemblée pendant 2 heures, est à souligner ; qu'il en soit remercié.

L'attention a été appelée sur la dégradation continue de la situation financière de Nancray, soulignée par les experts de la direction départementale des finances publiques dans une étude financière prospective réalisée pour la commune.

Nous sommes d'accord sur le constat, nous partageons globalement le diagnostic, nous saluons les efforts d'économies de la municipalité. Nous pensons cependant qu'il est possible d'aller plus loin, en installant des récupérateurs d'eau de pluie, en créant un stockage des combustibles pour la chaufferie à bois, et en innovant dans la collecte de financements comme par la récupération des vieux papiers et par la constitution de « cagnottes » pour des projets déterminés, comme l'aire de jeux pour enfants.

Les élus de l'équipe non majoritaire



### JUDO CLUB NANCRA Y

Le judo club de Nancray organise un stage de découverte jeudi 28 et vendredi 29 août en soirée.

Le club propose :

- Taiso (renforcement musculaire sans contact entre les adhérents) :  
Le lundi soir de 19h00 à 20h00. Il faut avoir minimum 16 ans.
- Jujitsu (self défenses) :  
Le lundi soir de 20h00 à 21h30. A partir de 12 ans.
- Judo enfants :  
Mercredi après-midi :  
Cours de compétiteurs de 15h à 16h30  
à partir de Benjamin,  
Cours pour les 4 à 5 ans de 16h45 à 17h45  
Cours pour les 6 à 7 ans de 17h45 à 18h45  
Vendredi après-midi :  
Cours pour les 8 à 9 ans de 17h30 à 18h30  
Cours pour les 10 et 11 ans de 18h30 à 20h00  
Cours de 12 ans à adultes de 20h à 21h30

175 € pour un licencié. Prix dégressif si plusieurs licenciés de la même famille.

Tous les renseignements sont disponibles sur le site internet ou le Facebook du judo club Nancray.

Vous pouvez également contacter :

#### **Le président Sébastien FAVRE**

Par mail à l'adresse suivante :

[president@judoclubnancray](mailto:president@judoclubnancray)

Par tél. : 06 82 66 60 78

#### **Le secrétariat du club**

Par mail à l'adresse suivante :

[nancray.judo@gmail.com](mailto:nancray.judo@gmail.com)



Dates des animations du relais petite enfance pour la fin d'année 2020 :

- Jeudi 17 septembre
- Jeudi 15 octobre
- Jeudi 19 novembre
- Jeudi 17 décembre

Les animations se dérouleront sous réserve de conditions sanitaires favorables.  
Merci de votre compréhension.

Myriam BOIRON  
Relais Petite Enfance du Plateau  
03 81 55 80 66  
relais.plateau@famillesrurales.org



Le Service Prévention d'Eliad  
Association d'Aide à la Personne

### "Mon sommeil j'en prends soin"

Atelier destiné aux Aidants (même Aidants ponctuels) : 5 séances de l'Atelier.

Nous vous proposons que l'atelier se déroule de 9h30 à 11h30 les lundis :

- 12 octobre
- 19 octobre
- 26 octobre
- 02 novembre
- 09 novembre

**Cet atelier est gratuit pour les participants.**

**Maryse GRESSIER**  
*Responsable de secteur*  
*Prévention & Plateforme Répit Aidants*  
*Grand Besançon-Doubs Central*  
Tél. 03 70 72 02 56



TENNIS LOISIRS NANCRAY

Comme beaucoup d'associations sportives en France, les installations du TLN sont réouvertes et le club fonctionne normalement maintenant. Les mesures sanitaires restent toujours en vigueur et les adhérents sont accueillis avec un maximum de précautions dans les installations du club. Nos adhérents peuvent maintenant exercer leur activité favorite dans des installations rénovées. Après la toiture, l'isolation permet maintenant au TLN de proposer un environnement d'entraînement des plus agréables.

Nous aurons l'occasion de vous accueillir le **samedi 29 aout de 16h30 à 18h30** pour les inscriptions de la saison 2021. Ces inscriptions peuvent se faire pour :

- Des leçons collectives par groupe de niveau et ce quel que soit votre âge,
- Des leçons individuelles pour progresser à votre rythme.

Elles nous donneront également l'occasion :

- De vous faire tester et profiter de nos nouvelles installations le jour de l'adhésion,
- De vous offrir l'apéritif et de passer un moment convivial ensemble.

Nous espérons vous compter nombreux et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons au sein du TLN.

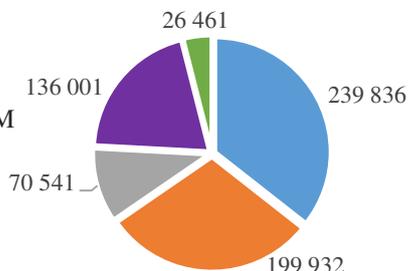
# Compte administratif 2019

Dépenses et recettes **réellement effectuées** en 2019 (sans les écritures comptables)  
 Présentation au Conseil municipal, plus étoffée, publiée sur le site [www.nancray.fr](http://www.nancray.fr)  
 Documents complets consultables en mairie

Comment a été dépensé l'argent ?

- Charges générales
- Personnel
- Attribution de compensation GBM (Grand Besançon)
- Francas + élus + Syndicat du Plateau
- Intérêts emprunts

## Dépenses réelles (en €)



## Fonctionnement

Dépenses courantes de la Commune  
 Total des dépenses réelles en 2019 : 672 771 € (soit 96 % du prévisionnel)

Le budget 2019 était prudent :

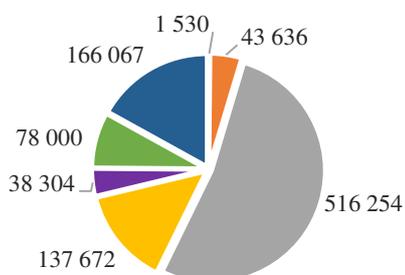
- . Prévisions de dépenses un peu surestimées
- . Prévisions de recettes un peu sous évaluées

Recettes courantes de la Commune  
 Total des recettes réelles en 2019 : 981 463 € (soit 111 % du prévisionnel)

D'où est-il venu ?

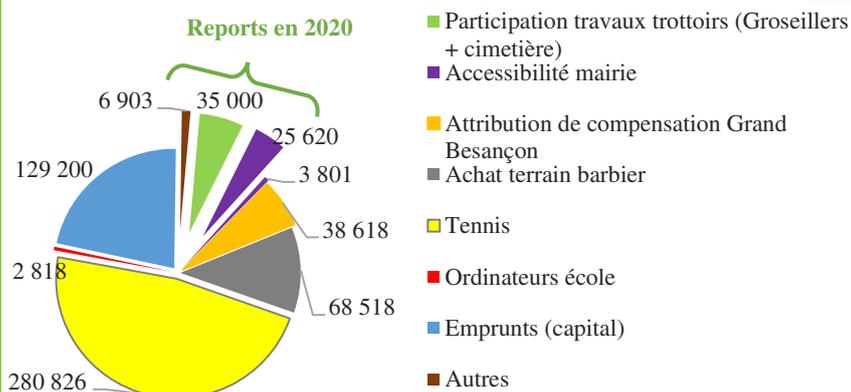
- Assurance remb. de personnel (1530)
- Reversement GBM + charges location
- Impôts et Taxes
- Dotations Etat et CAF
- Locations
- Recettes forêt
- don TLN + vente terrain Barbier

## Recettes réelles (en €)



Comment a été dépensé l'argent ?

Reports en 2020



## Investissement

Dépenses de la Commune : travaux, achats, ...

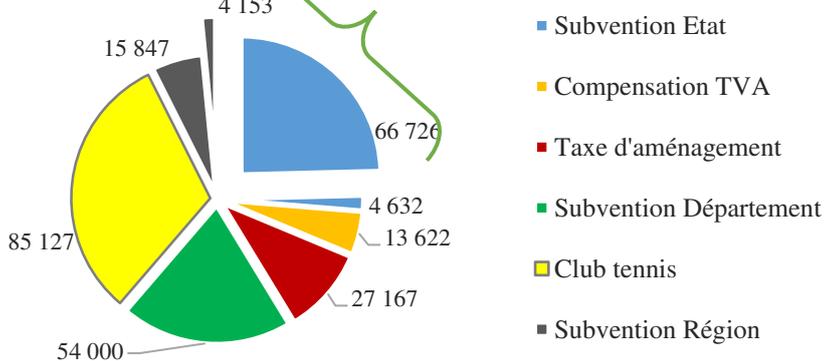
Total des dépenses réelles en 2019 : 523 781 €  
 + 67 523 € reportés en 2020

Les travaux sur le bâtiment du tennis n'ont rien coûté à la Commune (Gazette « budget » de mars 2019)

D'où est-il venu ?

## Recettes réelles (en €)

Reports en 2020



Recettes de la Commune : ventes, subventions, ...

Total des recettes réelles en 2019 : 200 395 €  
 + 70 879 € reportés en 2020  
 + 425 728 € d'opérations comptables internes (hors présentation diagramme)

# Budget primitif 2020

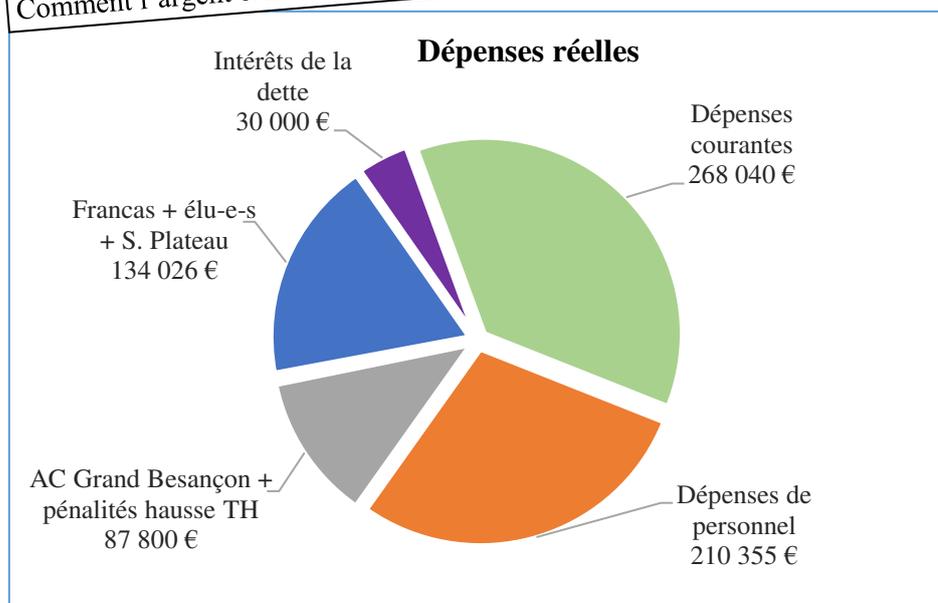
Dépenses et recettes **prévues** en 2020 (sans les écritures comptables)

Présentation au Conseil municipal, plus étoffée, publiée sur le site [www.nancray.fr](http://www.nancray.fr)

Documents complets consultables en mairie

## Fonctionnement

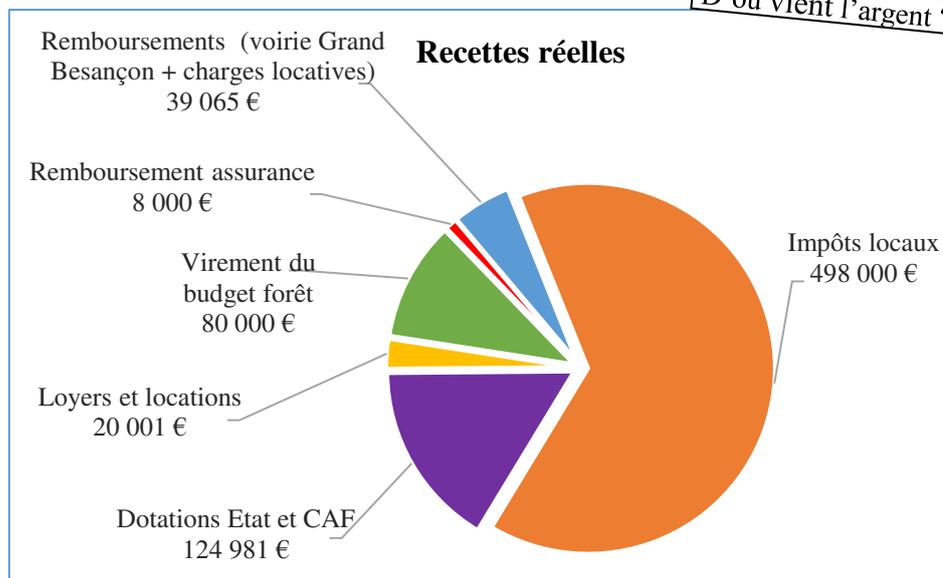
Comment l'argent est-il dépensé ?



Associations :  
Pas de subventions cette année (sauf bibliothèque)

Francas : diminution car crise sanitaire (confinement et baisse de la fréquentation)

D'où vient l'argent ?



Taxe d'habitation :  
 • 0 € pour 80 % des foyers  
 • Pour la Commune :  
 . somme partiellement compensée par l'Etat  
 . 13 000 € de pénalités à payer

Dotations de l'Etat :  
 - 5 000 € en 2020  
 En baisse depuis 2014

Locations : diminution car crise sanitaire (confinement et baisse de la fréquentation des salles des fêtes) et appartement non loué

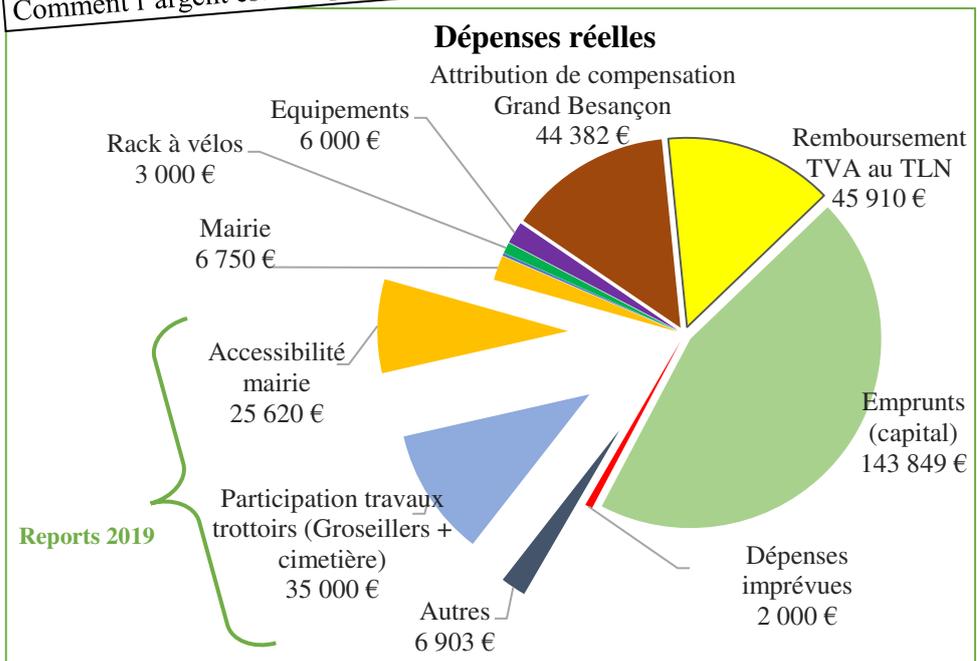
Recettes du budget forêt : 80 000 €

BP résultat de fonctionnement 2020	Recettes	Dépenses	Résultat
	1 037 206 €	906 583 €	130 623 €

Avec les écritures comptables

# Investissement

Comment l'argent est-il dépensé ?



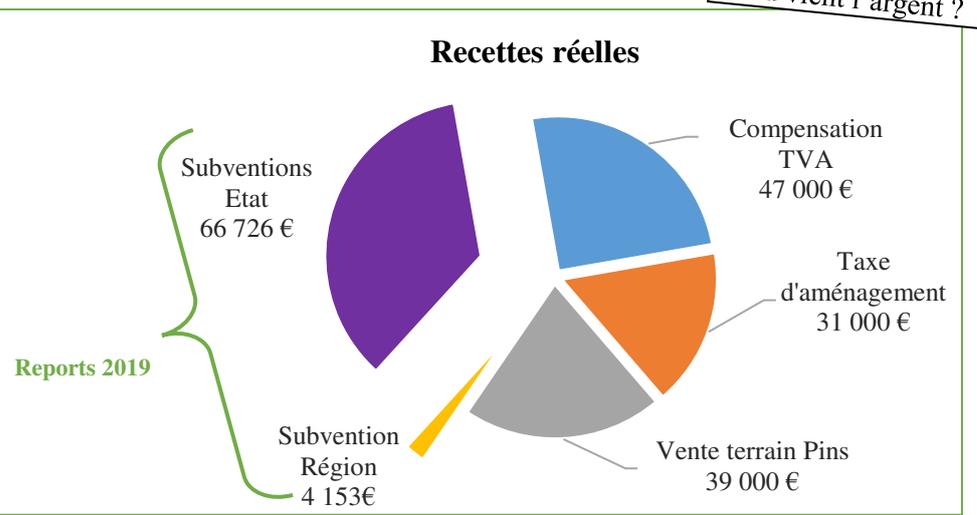
Remboursement de la dette (capital) : 45 % des dépenses

Accessibilité de la mairie : travaux entre 2019 et 2021

Voirie gérée par le Grand Besançon :

- 44 382 € versés en 2020
- 35 000 € pour les trottoirs Groseillers + cimetière/pins (participation 50 %)
- Travaux prévus en 2020 : rue de Vaire (payé à 100 % par le Grand Besançon)

D'où vient l'argent ?

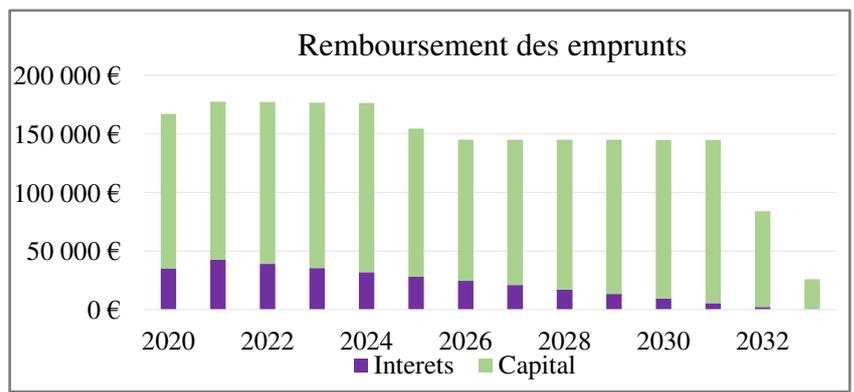


Tennis : fin des opérations financières :

- Dernières subventions attendues en 2020
- Après remboursement par l'Etat à la Commune, 45 900 € seront rendus au TLN, qui avait payé la TVA

BP résultat d'investissement 2020	Recettes	Dépenses	Résultat
	594 436 €	594 436 €	0 €

Avec les écritures comptables



Dettes au 1<sup>er</sup> janvier 2020 : 1 703 063 €

Et après ?

**Prospective**

- Perte de presque 200 000 €/an à cause du poids de la dette, de la hausse des charges (voirie Grand Besançon) et des fortes baisses de recettes forestières.
- Perte prévisible de l'équilibre budgétaire en 2021 (donc perte de l'autonomie financière).
- Discussion avec l'Etat (en cours)
- Recherche de solutions internes pour repousser ce délai (en cours).

## La forêt : des recettes imprévisibles

Attention aux fausses bonnes nouvelles

Les prévisions du plan d'aménagement de l'ONF (2018-2036) :

- Baisse du volume d'exploitation (diminution structurelle des recettes) sur le début de la période

Mais le contexte environnemental dégrade la santé des arbres et augmente le volume de bois à couper :

- Scolytes (résineux principalement)
- Maladies (hêtres)
- Stress hydrique général

Les recettes du moment sont confortables, il ne faut pas oublier qu'elles résultent de coupes massives et

prématurées qui n'offrent pas souvent des marges intéressantes.

Cela débouchera forcément sur un manque à gagner dans l'avenir.

Le marché du bois est incertain :

- Surabondance de bois à vendre
- Imprévisibilité des prix

→ Les marges financières sont parfois faibles pour des volumes importants.

Durant la période que nous traversons, les prévisions sont très aléatoires.

### Compte administratif 2019

Résultat fonctionnement 2019	Recettes	Dépenses	Résultat
	224 330 €	167 737 €	56 593 €

Avec écritures comptables

Résultat investissement 2019	Recettes	Dépenses	Résultat
	81 886 €	81 885 €	1 €

Avec écritures comptables

Dont 78 000 € versés au budget principal

### Budget prévisionnel 2020

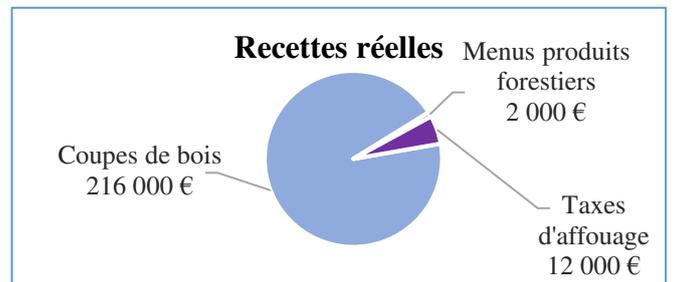
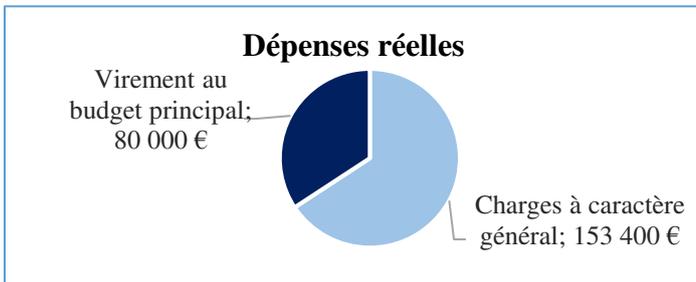
Fonctionnement

BP Résultat fonctionnement 2020	Recettes	Dépenses	Résultat
	286 594 €	269 400 €	17 194 €

Modifications par rapport à la Gazette distribuée en papier

Avec écritures comptables

Dont 80 000 € versés au budget principal



Investissement

<b>Dépenses réelles</b>	Travaux forestiers	36 000 €
<b>Recettes réelles</b>	Virement interne	36 000 €

BP Résultat investissement 2020	Recettes	Dépenses	Résultat
	75 875 €	75 875 €	0 €

Avec écritures comptables

### Le Centre Communal d'Action Sociale

Budget prévisionnel 2020

Fonctionnement

